

## Un ministre limogé au Burundi pour cumul de salaires

PANA, 05/02/2010 Bujumbura, Burundi - La ministre burundaise du Genre et des Droits de l'Homme, Mme Rose Nduwayo, a été limogée pour avoir continué à percevoir un salaire parallèle d'enseignante du secondaire sur les trois dernières années, annonce un décret du chef de l'Etat burundais rendu public vendredi. La malversation porterait sur un peu plus de 3 millions de Francs burundais (environ 3.000 dollars américains) et aurait perduré de 2007 à fin 2009. Avant de devenir ministre, Mme Rose Nduwayo enseignait la langue française au Lycée de la Dignité, dans la capitale burundaise. Mme Nduwayo rejoint ainsi la retraite anticipée son ancien collègue de l'Eau, Energie et Mines, Samuel Ndayiragije, qui a été limogé en novembre 2009 pour avoir mal géré un dossier relatif à la remise d'une dette entre l'Etat burundais et la Société internationale pour l'Energie des Grands Lacs (SINELAC). La décision unilatérale de l'ancien ministre Ndayiragije d'effacer la dette de la SINELAC envers le Burundi aurait fait perdre au Trésor public national plus de 30 millions de dollars américains, avait dénoncé la présidence de la République. Le nouveau renvoi d'un membre du gouvernement burundais intervient au lendemain d'une sortie tonitruante du président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), Gabriel Rufyiri. Cet observatoire indépendant a encore pressé l'Etat burundais jeudi de tout mettre en œuvre pour ramener dans les caisses du Trésor public plus de 300 milliards de Francs burundais (environ 300 millions de dollars américains) partis dans des détournements et autres malversations économiques et financières ces dernières années.